

LE SYNDICAT MIXTE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT-RHIN ET SES ACTIVITES, EN 2016

Le SMRA68 c'est...

- Un syndicat mixte ouvert, situé à Colmar, regroupant le Département et des Collectivités haut-rhinoises concernées par l'assainissement.
- Désigné Organisme Indépendant du producteur de boues (OI) par arrêté préfectoral du 18 avril 2008.
- Certifié ISO 9001 depuis 2003.

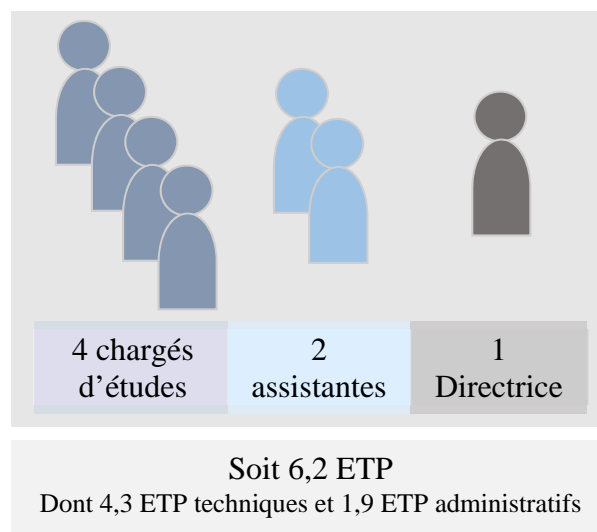


C'est aussi...

- Une assemblée délibérante qui se réunit deux fois par an. Le comité syndical regroupe 5 conseillers départementaux et les délégués des 37 collectivités adhérentes. 6 industriels conventionnés et leur représentant y sont associés, sans voix délibérative. De même, les représentants des services de l'Etat, de la profession agricole, des services du Département, de l'Agence de l'eau et de l'ADEME y sont conviés, à titre consultatif.
- Un bureau constitué de 4 conseillers départementaux et de 4 délégués des collectivités adhérentes, mandatés par le Comité Syndical. La Chambre d'Agriculture y est associée, à titre consultatif.

Et...

- Une équipe de 7 agents permanents, compétents et expérimentés.
- Renforcée, au besoin, de personnel(s) temporaire(s) et/ou de stagiaire(s). Ce ne fut pas le cas en 2016.
- Au service d'une mission principale : encadrer et expertiser le recyclage en agriculture de produits résiduaux urbains et industriels (boues de stations d'épuration, composts et effluents), sous statut déchet comme normalisé.
- A l'échelle du territoire départemental.
- Un budget de fonctionnement annuel de l'ordre de 500 K€



Pour garantir des épandages de qualité et pérenniser la filière

En 2016, les missions et activités du SMRA68 restent centrées sur ses trois domaines d'activités principaux qui représentent plus de 60 % du temps de travail de l'équipe.

- **L'encadrement du recyclage agricole au niveau départemental** occupe 57 % du temps des agents (71 % de l'équipe technique).

Cœur de métier du SMRA68, il revêt différentes facettes : suivi technique des filières haut-rhinoises, interventions sur le terrain, conseil auprès des producteurs et concertation entre tous les acteurs concernés dans les épandages (de l'échelle locale à régionale, voire nationale), rôle d'expert auprès de différentes instances, et notamment pour le Préfet et ses services.

- A l'inverse de 2015, **l'acquisition de référence** a moi soit 8 % de l'équipe technique).

En effet, elle s'est concentrée sur le suivi des sites expérimentaux de longue durée, plus particulièrement le site d'Ensisheim, mais le temps consacré à l'étude de faisabilité du retour au sol des cendres de chaudières biomasse est petit à petit intégré aux activités de routine du syndicat, bien que les filières ne soient pas, à ce jour, opérationnelles.

- **L'information et la communication** auprès de publics divers a progressé, avec 5,1 % du temps des agents en 2016.

La campagne départementale Tabou(e) story et le site internet constituent toujours les deux outils principaux mis en œuvre à destination des acteurs départementaux. Mais, à la demande de nos partenaires, la sensibilisation du grand public a été particulièrement ciblée cette année, avec la réalisation de supports dédiés. De même, le SMRA68 continue à répondre, dans la mesure de ses possibilités, aux sollicitations des collectivités, pour l'animation de visites de station d'épuration par exemple, ou aux demandes d'interventions, que ce soit en écoles ou en colloques.

- Le temps consacré à la gestion du Syndicat a, lui, considérablement augmenté par rapport à 2015 (+ 4 % - sans atteindre cependant les valeurs de 2014) et a, exceptionnellement, davantage mobilisé l'équipe technique (10 %).

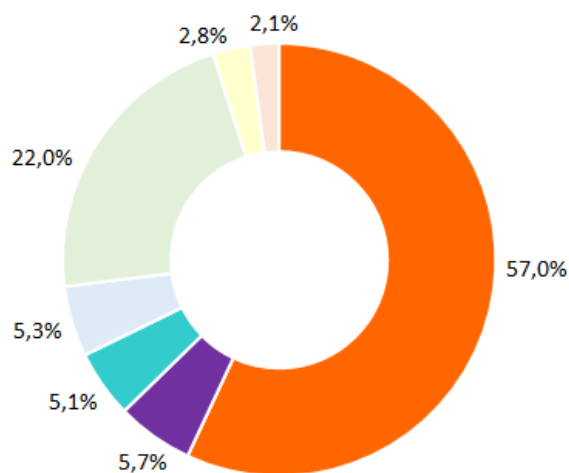
Ainsi, 22 % du temps sont consacrés à la **gestion administrative** (regroupant les aspects comptables et budgétaires, ressources humaines, hygiène et sécurité, archivage), et un peu plus de 5 % sont dévolus à la **gestion statutaire** du syndicat. Des adaptations et évolutions, consécutives à des modifications réglementaires récentes, notamment concernant le statut des fonctionnaires et les transferts de compétences dans le cadre de la loi NOTRe, expliquent cette augmentation.

- En contrepartie, le temps consacré à la **formation** a légèrement diminué, à 2,1 %.

La formation reste toutefois primordiale car la compétence des agents, leur expérience ou leur connaissance du territoire constituent les piliers de l'expertise du SMRA68.

- Enfin, la part accordée à **l'assurance qualité** reste stable (2,8 %).

Le système qualité est mature et totalement intégré au travail des agents, au quotidien. Il fonctionne en régime de croisière. Un travail a cependant été enclenché en 2016, pour l'évolution progressive vers la version 2015 de la norme ISO 9001, qui devra être effective pour l'audit de renouvellement de 2018.



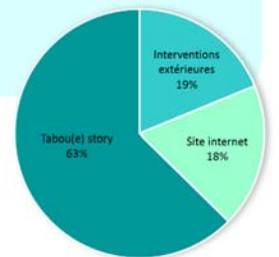
Répartition en % du temps de travail de l'ensemble de l'équipe

S comme Sensibiliser ...

... tous les publics au devenir des eaux et des PRO

- Favoriser une meilleure compréhension de la gestion de l'eau au quotidien, de son traitement en station d'épuration jusqu'au recyclage agricole des boues, et, par extension, des autres PRO,
- Assurer la transparence de la filière pour tous,
- Maintenir la concertation entre les différents acteurs départementaux,
- Transmettre les connaissances et le savoir faire.

Tels sont les 4 axes prioritaires auxquels le SMRA68 s'est encore attaché en 2016.



- Le SMRA68 poursuit l'animation de la campagne départementale d'information « **Tabou(e) story** », en collaboration avec l'ensemble des acteurs haut-rhinois du recyclage agricole, et en assure le secrétariat. Avec 63 % du temps passé dans le domaine de l'information et de la communication, c'est l'action qui a été privilégiée cette année.



4 réunions du Comité de rédaction (soit 1/trimestre) ont permis l'édition des supports suivants

[A noter que l'Info PRO sur les bonnes pratiques d'épandage, préparé en 2015, a été publié début 2016]

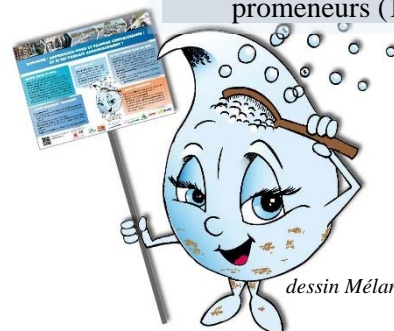
Destinés aux acteurs locaux...

...mais surtout au grand public

1 panneau explicatif à afficher à l'entrée des stations d'épuration, à l'attention des riverains et promeneurs (11/2016)...

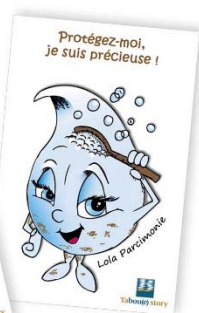


1 Info PRO sur le thème des expérimentations au champ sur les PRO (10/2016)



dessin Mélanie Lacombe

... pour mieux appréhender l'importance de la ressource en eau, sa préservation et son traitement...



...et des objets dérivés, porte-clés et magnets, à l'effigie des 2 personnages créés en 2015 et 2016, devenus emblèmes de la filière de traitement, de l'eau jusqu'au champ (11/2016 et 01/2017)

Ces objets sont tenus à la disposition des collectivités qui souhaiteraient les utiliser

- Des interventions ont aussi été assurées, sur demande : **415 personnes** ont ainsi été rencontrées à l'occasion, de visites sur sites (stations de Balschwiller, Biesheim, Guewenheim et Sierentz), d'interventions en colloques/conférences ou auprès de formations supérieures (4 en 2016).

- Le SMRA68 informe, enfin, partenaires et acteurs locaux de la filière, sur le recyclage agricole en général, d'une part, et sur son actualité, d'autre part, au travers de son **site internet**, régulièrement mis à jour.



5 lettres d'information envoyées

M comme **M**esurer l'impact et **M**odéliser ...

... les épandages au moyen d'expérimentations au champ de longue durée...

Acquérir des références afin de répondre aux interrogations de tout un chacun, c'est l'objectif des expérimentations qui font l'objet d'une convention de partenariat entre le SMRA68 et l'INRA, à Colmar et Ensisheim. Complémentaires en termes de produits épandus, de sols et de rotations culturales, elles sont représentatives de la réalité des épandages alsaciens. Leurs atouts majeurs : leur durée et, pour le site de Colmar, une labellisation SOERE et des équipements spécialisés.

■ Site d'Ensisheim

Ancienneté : 21 ans

Lieu : Exploitation agricole à Ensisheim

Objectifs : Evaluer l'impact d'épandages répétés de boues chaulées, ou non, sur un sol acide vis-à-vis du maintien de la qualité des sols et des récoltes en système de monoculture de maïs irrigué.

Clôturé : le site a été clôturé en 2016, avec la rédaction d'un rapport final de synthèse.

Rôle du SMRA : Pilotage du projet, recherche de financements, réalisation de travaux de terrain, analyse et exploitation des données, rédaction du rapport technique.

Pour en savoir plus, se référer à la fiche spécifique.



Prélèvements de végétaux et de terres pour dresser l'état final du site expérimental de longue durée.

■ Site de Colmar

Ancienneté : 16 ans

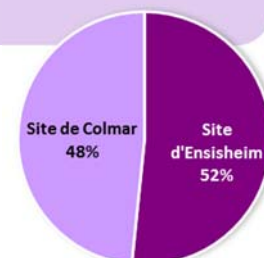
Lieu : Plateforme PRO'spective, INRA Colmar

Objectifs : Chiffrer l'intérêt agronomique de différents PRO et évaluer les impacts de leurs apports répétés sur sol basique, vis-à-vis des différents compartiments de l'environnement (eau-air-sol et cultures : maïs, blé, betterave, orge). Evaluer les conséquences du compostage sur le comportement de ces PRO.

En cours : Etude de la durabilité d'une pratique prospective, où la fertilisation des cultures est réalisée exclusivement avec des PRO, un digestat de méthanisation venant compléter les PRO de base à des doses différentes selon les besoins des cultures.

Rôle du SMRA : Partenaire de l'équipe de projet, participation aux travaux de terrain, prélèvements de terre, épandages et récoltes notamment (12 jours en 2016, de mars à novembre), contribution active à l'exploitation et à la valorisation des données. Co-financements de l'expérimentation à hauteur de 11 K€ annuels.

Evènements : 2 thèses ont été publiées concernant ce site, l'une sur la caractérisation de la dynamique hydrique et du transport de solutés, en lien avec le risque de lixiviation des nitrates, soutenue Arnaud Isch, le 28 juin 2016, à l'Université de Strasbourg, l'autre sur l'épandage de produits résiduaux organiques en lien avec le fonctionnement biologique des sols, soutenue par Fiona Obriot, le 14 avril 2016, à Agro Paris Tech.



Les résultats issus de ces deux expérimentations sont enregistrés dans des bases de données nationales pour caler des modèles prédictifs (disponibilité de l'azote, évolution de la matière organique...). Ils sont également publiés dans des supports Tabou(e) story dédiés (InfoPRO de 2016, fiches techniques à paraître).

... et au-delà des essais.

A l'image de ce qui a été fait sur les cendres de chaudières biomasse, une démarche a été initiée pour acquérir des références concernant le compost NF U44-051 produit dans le département. Des visites et des prélèvements de contrôle ont ainsi été réalisés sur 9 sites haut-rhinois, en 2016. A poursuivre.

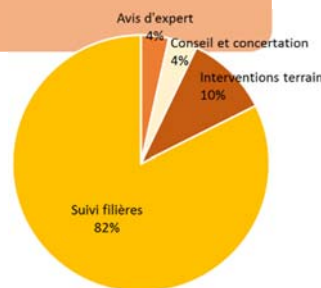
R comme Régulariser...

... l'ensemble des filières, aux plans technique comme administratif.

Le suivi des dossiers, prioritaire dans les activités du SMRA68, implique parfois un accompagnement particulier des maîtres d'ouvrages pour gérer les situations de crise et/ou difficiles et faire face à des impératifs administratifs.

- Depuis quelques années, **les filières de traitement des boues par séchage solaire connaissent des difficultés techniques récurrentes**. Vétusté du matériel, défaut de maîtrise du process ou conditions climatiques défavorables, les boues ont dû à plusieurs reprises être orientées vers des filières de secours. Si l'épandage direct en boues déshydratées n'est mobilisé qu'en dernier recours, c'est le compostage qui a été privilégié jusqu'à présent. Le SMRA68 conseille alors les maîtres d'ouvrages et les appuie dans leurs démarches.

En 2016, ces filières de secours ont été régularisées pour 2 collectivités (Sierentz et Biesheim), avec, pour la première, le dépôt d'un dossier de déclaration incluant le compostage, et, pour la seconde, le dépôt d'une demande de mélange de boues avant compostage avec celles des autres stations du même maître d'ouvrage. Le SMRA68 a été consulté, à titre d'expert, dans les 2 cas. La dernière station concernée (Ensisheim) a, elle, commandée une étude de filières, afin de choisir pour le débouché le mieux adapté.



Préparer le curage des lagunes en fonctionnement depuis plus de 10 ans



Envisager les conditions du retour au sol des produits des unités biomasse énergie

- Par ailleurs, le suivi **des études préalables et répertoires des parcelles**, s'est intensifié depuis 2011. En 2016, le SMRA68 a poursuivi l'expertise de ces documents. Ainsi, 14 documents supplémentaires ont été réceptionnés et une vingtaine d'avis transmis aux services préfectoraux. A noter, en particulier, de nouveaux dossiers relatifs aux épandages de boues de rhizosphères et de lagunes, comme celles de Chavannes sur l'étang ou Romagny.
- Certaines de ces mises à jour débouchent aujourd'hui sur des régularisations administratives plus conséquentes, avec **le dépôt de dossiers d'autorisation** pour des stations de plus grande ampleur, comme Colmar, Ruelisheim ou Village-Neuf (plus de 800 t de MS épandues annuellement et plusieurs centaines de parcelles mobilisées pour les épandages). Ces documents sont en cours d'expertise par le SMRA et feront l'objet d'un avis motivé, début 2017.
- Enfin, aboutissement du travail mené par le SMRA68 depuis 2015, des dossiers ont été déposés auprès des services préfectoraux concernant **les épandages de cendres de chaudières biomasse**.

Une régularisation de ces filières devenait en effet urgente, des stocks s'accumulant depuis plusieurs années sur les plateformes de transit. Afin de pallier les zones d'ombres réglementaires, des suivis et prescriptions complémentaires spécifiques ont été proposées, à l'initiative de SMRA, et une concertation a été entreprise avec les services de la DREAL, afin de faire progresser ces dossiers. La concrétisation est attendue pour 2017, avec l'examen de ces documents en CODERST au 1^{er} semestre.

A comme Anticiper...

... les évolutions techniques et l'apparition de nouvelles filières...

Au-delà des boues et composts de boues, d'autres produits peuvent être valorisés en agriculture et de nouvelles filières se mettent en place progressivement. En tant qu'expert, le SMRA68 se doit d'appréhender ces modifications.

- De nombreuses évolutions sont intervenues dans les filières ces dernières années, notamment au plan technique. Ainsi, avec la mise en route de l'unité de Ribeauvillé, **les digestats de méthanisation** sont devenus le 1^{er} produit d'origine industrielle épandu dans le département, avant les boues cellulosiques. Et d'autres unités sont en projet (projet Florigaz) ou envisagent de modifier leur production (SAS Quantlou). Dans ce cadre, le SMRA68 participe aux groupes de discussions et au suivi des installations, mais effectue également une veille active sur la thématique, notamment auprès de nos voisins allemands. De la même façon, les avancées en cours sur l'épandage de **cenres de chaudières biomasse** nous amènent à affiner nos connaissances et nos avis sur ces pratiques.
- Enfin, la **présence sur le terrain** des agents du SMRA68 constitue un outil indispensable pour assurer la visibilité de l'OI mais aussi garder le contact avec la réalité des filières.



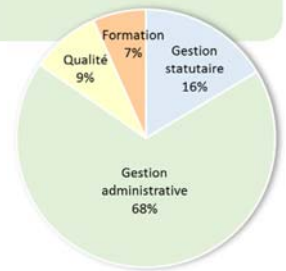
Ainsi, en 2016, le suivi et les audits de plateformes de compostage, se sont poursuivis sous une forme plus proactive et engageante pour les parties. Des audits de chantiers d'épandage permettent de vérifier la qualité des chantiers et la compétence des intervenants locaux. Mais, surtout, une démarche a été engagée envers les producteurs de compost NF U44-051, qui avaient été peu sollicités jusque-là, avec des visites et des prélèvements sur les principaux sites départementaux.

... et s'Adapter...

... aux évolutions réglementaires et statutaires.

L'actualité réglementaire récente a été particulièrement riche. Décentralisation, modifications liées au statut et à la rémunération des fonctionnaires, dématérialisation des documents comptables et administratifs, etc., divers pans de l'activité du SMRA en ont ainsi été impactés.

- L'acte III de la décentralisation**, et notamment la mise en place de la loi NOTRe, n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement du SMRA68. Outre, un désengagement partiel du Département, suite à la perte de la clause de compétence générale et à la restriction de ses compétences en matière d'assainissement et de planification de la gestion des déchets, elle a pour résultat de changer l'échelle d'action des différentes instances et de développer les prérogatives de la Région, Région étendue à l'échelle « Grand est ».



Ceci entraîne de nombreuses réorganisations chez nos partenaires et donc des complications dans les démarches à engager, parfois avec de nouveaux interlocuteurs. Ceci devrait toutefois se stabiliser peu à peu d'ici 2020. De plus, le regroupement des intercommunalités au sein de communautés de communes et de communautés d'agglomération de taille XL impacte directement nos adhérents. Tous ces changements, ont amené le SMRA68 à entamer une réflexion sur son devenir en termes de financements, compétences, représentativité, etc. Une révision des statuts, notamment, devrait être engagée courant 2017, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2018. Une modification de la grille tarifaire pourrait également être envisagée.

- La fonction publique a elle aussi été bien remodelée en 2016 : protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations, ou **PPCR** (touchant 450 textes), loi relative à la **déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires**, nouveau Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, ou **RIFSEEP**... Autant de textes et mesures demandant des adaptations au sein de la structure et un surcroît d'activités au niveau des Ressources Humaines.
- Enfin, toutes les démarches liées à la **dématérialisation des documents administratifs et comptables** ont également été gourmandes en temps et ont demandé un investissement important du personnel administratif du SMRA68.